



## LETTRE D'INFORMATION N° 06/2024

Mairie de Norroy-Le-Veneur - 22 Grand'Rue 57140 NORROY-LE-VENEUR  
Tél : 03 87 51 34 30 - Mail : [mairie@norroyleveneuer.fr](mailto:mairie@norroyleveneuer.fr) - site internet : [www.norroyleveneuer.fr](http://www.norroyleveneuer.fr)  
Horaires d'ouverture : lundi et mercredi : 9 h - 11 h 00 / mardi et jeudi : 16 h 00 - 18 h00

### CONSEIL MUNICIPAL DU 23 SEPTEMBRE 2024

#### Décision modificative

Dans la continuité de l'inventaire comptable, le Conseil Municipal a accepté la décision modificative pour un montant de 106 944.20 euros : reprise des notes d'honoraires et frais d'étude tel que architectes, géomètres depuis 2023. Cette opération est blanche, elle est neutre au niveau du budget.

#### Adhésion au groupement d'achat Fus@é – achat d'équipement numérique pour notre école élémentaire

Pour cette nouvelle rentrée et pour les besoins des classes élémentaires, la Municipalité se propose d'acquérir deux Ecrans Numériques Interactifs ainsi que deux nouveaux ordinateurs portables. Afin de solliciter une subvention au Département sur leur programme Fus@é, nous devons y adhérer. Cette adhésion est gratuite.

Le montant de l'équipement informatique est de 11 096.00 euros ht soit 13 315.20 euros ttc.

En adhérant au groupement, une subvention de 45 % sera obtenue sur le montant ht, soit 4 993.20 euros.

Une subvention DETR à hauteur de 35% est également sollicitée sur le montant ht, soit 3 883.60 euros.

Un reste à charge pour la commune de 4 438.40 euros.

Le Conseil Municipal à l'unanimité, accepte d'adhérer au groupement de commande et de solliciter les subventions ci-dessus.

#### Avant-Projet Définitif de la Maison des Services

Le 24 juillet 2024, nous avons reçu l'Avant-Projet détaillé et définitif de la future Maison des Services avec les remarques émises par la commission travaux. Une maquette du futur bâtiment est à votre disposition en mairie.

Notre projet, à l'image d'une maison partagée, propose un volume simple, facile d'accès et inscrit dans son site. Un espace de convivialité au cœur du tissu urbain, faisant le lien entre la Grand 'Rue et le nouveau parking, et proposant un parvis ample et ouvert sur le paysage.

- Coût des travaux : 1 808 113,98 euros H.T., soit 2 169 736,78 euros T.T.C.
- Honoraires du Maître d'œuvre : 265 562,93 euros H.T., soit 318 675,52 euros T.T.C.

Soit un coût d'opération de : 2 073 676,91 euros H.T., soit 2 488 412,29 euros T.T.C.

Le Conseil Municipal décide d'adopter à l'unanimité, l'Avant-Projet Définitif et autorise Madame Le Maire à **solliciter les subventions** suivantes :

- AMBITION MOSELLE : 518 419,23 euros H.T. soit 25 % du coût des travaux

➤ D.E.T.R : 1 036 838,46 euros H.T. soit 50 % du coût des travaux

**Reste à charge pour la Commune : 518 419,22 euros H.T.**

Seront également sollicités : la Région, la CAF ou tout autre subvention éligible au projet.

## Création Syndicat Mixte des Etangs de Saint Rémy

En 2023, Rives de Moselle avait engagé une réflexion sur la valorisation et la préservation des espaces naturels formés par les zones d'étangs le long de la Moselle. Cette démarche, intégrée au projet de territoire, s'inscrivait également dans la fiche action 18 du PCAET relative à la préservation de la biodiversité et l'objectif de préservation des zones humides dans le cadre de GEMAPI.

Le projet porte plus particulièrement sur quatre espaces distincts, d'une superficie totale de 142 ha, aujourd'hui propriété de l'Établissement Public Foncier de Grand Est (EPFGE) qui en assure le portage foncier pour le compte des deux collectivités. Ce projet, qui s'inscrit dans la durée, est structuré autour de trois axes :

- La valorisation écologique de cet espace naturel remarquable.
- Le développement d'une offre d'activités douces, adaptées à la qualité du lieu (randonnées, vélo, loisirs nautiques, pêche...).
- L'organisation et l'aménagement de ses différents espaces afin de mieux mettre en valeur le site et d'en réguler le fonctionnement.

Par le biais d'un Syndicat Mixte, l'Eurométropole de Metz et la Communauté de Communes Rives de Moselle entendent renforcer et valoriser leur démarche de connaissance, de préservation et de valorisation des milieux et habitats naturels remarquables de son territoire.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la création de ce syndicat.

## Adhésion au service de vérification des dossier de retraite du centre de gestion

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025, le centre de gestion 57 a décidé d'adopter une facturation sur le contrôle des dossiers de départ en retraite CNRACL (titulaire). Cette mission est facultative et sera tarifée selon la typologie des dossiers et le mode d'intervention retenu (retraite classique, départ anticipé, départ pour invalidité, réversion ...).

Le Conseil Municipal à l'unanimité accepte d'adhérer à la mission facultative d'assistant sur les dossiers de retraite.

## Création d'un poste d'adjoint administratif principal de 1<sup>ère</sup> classe

Notre Secrétaire de Mairie, jusqu'à aujourd'hui, en contrat à durée déterminée et donnant entière satisfaction se voit promue à un poste d'Adjoint Administratif Principal de 1<sup>ère</sup> classe en Contrat à Durée Indéterminée à 35 heures.

## Acceptation de chèque

Nous devons accepter pour l'encaisser un chèque de 313.69 euros de notre assurance en remboursement d'un sinistre bris de glace d'un véhicule communal. Acceptation à l'unanimité.

Même chose pour la participation pour la sortie des aînés à Strasbourg, 38 chèques de 50.00 euros . Acceptation à l'unanimité.

## Subventions aux particuliers pour les travaux d'économies d'énergie

Trois demandes de subvention de travaux d'économies d'énergie nous sont parvenues. Celles-ci doivent être approuvées par le Conseil et l'ont été à l'unanimité.

## Subventions vélo

Six demandes de subvention pour l'achat de vélo nous sont parvenues. Celles-ci doivent être approuvées par le Conseil et l'ont été à l'unanimité moins une abstention.

## INFORMATIONS MUNICIPALES

### Gens du voyage

Ça n'a rien d'une épopée, mais qu'est-ce qu'on en a entendu parler.

Invasion, le terme est plutôt bon, 200 caravanes environ sur 509 venant de Lunéville en quatre heures de temps... sur des terrains privés, pourquoi ici...bref, à peu près 800 personnes qui mangent à leur faim et qui ont les mêmes besoins « naturels » que nous, je pense... mais qui n'ont pas la même vision quant à l'endroit où se soulager...n'entrons pas dans les détails, vous avez tous pu constater les dégâts dans nos chemins... Le Syndicat SM3A s'occupe, à leur frais, de nettoyer les ordures. Pour le reste... Merci la pluie !!!

Quant à l'Etat ou Rives de Moselle, chacun attend que l'autre bouge...et nous, on peut toujours attendre ! tant qu'ils sont chez nous, ils ne sont pas ailleurs. Et pourtant si, cette année surpasse les autres, le territoire de Rives de Moselle a été impacté de façon exponentielle, sur la plupart de nos communes. Une énième réunion aura lieu en octobre pour parer à cette situation. Député (e)s, Sénateur (trices) ont le dossier en main...depuis plus de 20 ans...

A leur départ, les candélabres s'éteindront à nouveau à 23 heures.

### Broyage des branchages du lundi 14 octobre 2024 au jeudi 17 octobre 2024

Nos employés communaux viendront à votre domicile pour broyer vos branches d'élagages et tailles de haies, que vous récupérez pour pailler vos jardins. Diamètre maximum : 7 cm, 3 m<sup>3</sup> de contenance maximum. Dès aujourd'hui, appelez en mairie pour vous inscrire. **Attention : fin des inscriptions impérativement le 10 octobre.**

Nos employés communaux vous contacteront afin d'organiser leurs tournées et vous demanderont d'être présents au moment du broyage. Attention, il faut que vos branchages soient directement accessibles au broyeur.

### Bois de coupe

Comme chaque année, l'inscription au bois de chauffage est ouverte.

Les demandes avec nom/prénom, adresse, numéro de téléphone et quantité demandée sont à faire en mairie avant le mardi 15 octobre 2024. Seuls les administrés peuvent s'inscrire. Prix par stère :

- Catégorie A - Exploitation en terrain plat ou (très) bonne qualité du bois de chauffage : 13,00€ HT soit 15,60€ TTC
- Catégorie B - Exploitation en terrain en pente, moindre qualité du bois : 7,50€ HT soit 9,00 € TTC

Afin de satisfaire au mieux toutes les demandes, celle-ci sont limitées à 15 stères par foyer. Si le nombre est trop conséquent, un tirage au sort sera opéré. Ce bois de chauffage est vendu sur pied.

Il convient donc d'être équipé et de maîtriser les outils nécessaires et adaptés.

En fin d'année, les gardes forestiers, avec le soutien du secrétariat du SMGF, se rapprocheront des demandeurs.

## Marché Nocturne

Nous organisons notre Marché Nocturne « Gourmand et Artisanal » le **vendredi 18 octobre 2024** à la Salle Albert Bourson à partir de 17 heures. Vous pourrez vous restaurer sur place en dégustant les produits achetés sur les stands de nos artisans.

Une tombola est organisée au profit de la Ligue contre le cancer.



## Brioche de l'amitié



L'APEI Vallée de l'Orne, avec le soutien de la municipalité organise l'opération de solidarité les "Brioche de l'amitié" **DU 14 AU 20 OCTOBRE 2024**. Les habitants bénévoles vous proposeront les brioches en porte-à-porte à partir du mercredi 16 octobre 2024. Un stand sera également présent sur le Marché Nocturne.

Vous souhaitez rejoindre l'équipe des bénévoles ? Inscrivez-vous en Mairie. Merci par avance pour votre participation et votre générosité.

## ASSOCIATIONS

L'association **De Feuilles en Fleurs** vous propose sa Bourse aux Plantes, **Dimanche 6 octobre de 10h à 12h, rue des Vergers à PLESNOIS** (à côté du terrain de tennis)

Cette bourse d'échange de plantes est gratuite.



**ASD Association Sport et Détente : Pour que l'association soit toujours aussi dynamique, nous avons besoin de bénévoles, si vous êtes intéressés, Contactez Annabelle par sms ou téléphone : 06.85.43.08.75**